

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Bansac Henri</i>	Architecte	<i>Lausanne</i>	Vaud
<i>Demierre H. Dr</i>	Ing.-chimiste	<i>La Tour-de-Peilz</i>	Vaud
<i>Bron Jules</i>	Ing.-civil	<i>Lausanne</i>	Vaud
<i>Meier-Kaufmann M.</i>	Architekt	<i>Zürich</i>	Zürich
<i>Huber-Stockar Emil Dr</i>	Masch.-Ing.	<i>Zürich</i>	Zürich
<i>Becker Cosmus</i>	Bau-Ing.	<i>Luzern</i>	Waldstätte
<i>Brenneisen Fritz</i>	Bau-Ing.	<i>Bern</i>	Bern
<i>Armleder Pierre</i>	Ing.-civil	<i>Genf</i>	Genève
<i>Balli Alessandro</i>	Ing.-civil	<i>Locarno</i>	Tessin
<i>Luib Alphonse Dr</i>	Ing.-chimiste	<i>Monthey</i>	Valais
<i>Dommer Auguste</i>	Ing.-prof.	<i>Lausanne</i>	Vaud
<i>Metzger Joh.</i>	Architekt	<i>Zürich</i>	Zürich
<i>Zollinger Robert</i>	Architekt	<i>Zürich</i>	Zürich
<i>Naville Henri</i>	Masch.-Ing.	<i>Kilchberg</i>	Zürich
<i>Weinmann Fritz</i>	Masch.-Ing.	<i>Zürich</i>	Zürich
<i>Largiadèr Fritz</i>	Elektro-Ing.	<i>Zürich</i>	Zürich

2. *Nominations à la commission des normes du bâtiment.* — Le Comité central dans sa séance du 30 juin 1939 a nommé MM. F. Gilliard, architecte à Lausanne, A. Hœchel, architecte à Genève et F. von der Mühl, architecte à Lausanne, nouveaux membres de la commission des normes. Ces nominations ont pour but d'assurer une meilleure représentation de la Suisse romande dans la commission et de généraliser l'emploi des normes de la S. I. A. en Suisse romande.

3. *Nomination à la commission des concours.* — Le Comité central dans sa séance du 30 juin 1939 a nommé M. Max Kopp, architecte, nouveau membre de la commission des concours en remplacement de M. P. Truniger, architecte, démissionnaire.

4. *VIII^e Concours de la fondation Geiser.* — Le Comité central décide, étant donné que l'Assemblée générale de septembre 1939 n'a pu avoir lieu, de procéder lui-même à l'ouverture des enveloppes des concurrents primés et au versement des primes aux lauréats. Ce mode de faire devra être ratifié par la prochaine assemblée des délégués.

5. *Enquête sur l'incorporation militaire.* — Le Comité central décide de procéder à une enquête auprès des membres de la S. I. A. et de la F. A. S. afin d'établir jusqu'à quel point ils sont incorporés suivant leurs aptitudes professionnelles et quels sont les membres non incorporés disposés à se mettre à la disposition de l'armée pour une activité professionnelle. Cette enquête est effectuée d'entente avec le chef d'armes du génie auquel les résultats obtenus seront communiqués.

6. *Enquête sur la collaboration.* — Le Comité central décide d'adresser une demande aux membres propriétaires d'un bureau afin d'établir quels sont ceux qui étant mobilisés désirent une collaboration pour leur bureau et quels sont ceux qui se mettent à disposition pour une collaboration éventuelle.

7. *Assemblée générale et des délégués.* — Le Comité central décide, étant donné la situation politique générale, de supprimer l'Assemblée générale prévue en septembre 1939. Une assemblée des délégués sera convoquée le 9 décembre à Zurich pour liquider les affaires courantes.

Zurich, le 30 novembre 1939.

Le Secrétariat.

NÉCROLOGIE

Jérôme Franel.

La science et l'enseignement supérieur de notre pays viennent de perdre, en *Jérôme Franel*, ancien recteur de l'École polytechnique fédérale, un des hommes qui, depuis un demi-siècle, les ont le plus hautement honorés. Il s'en est allé, octogénaire, ayant conservé jusqu'au

bout, avec ses brillantes facultés, ce goût des idées et des livres qui rendait son commerce si instructif.

D'origine vaudoise, bien que né à Travers, Jérôme Franel, dont les dons exceptionnels pour les sciences du calcul s'étaient manifestés de bonne heure, étudia les mathématiques à l'École polytechnique, puis à Berlin et enfin à Paris. Après avoir professé deux ans à l'École industrielle de Lausanne, il fut appelé au Polytechnicum pour y enseigner, en remplacement d'Edouard Méguet, les hautes mathématiques en langue française. Il occupa cette chaire de 1886 à 1929.

Ce que fut Jérôme Franel comme maître, comme savant, comme administrateur et comme homme a été fort bien marqué le jour des obsèques par les professeurs Kollros et Gonseth, de l'École polytechnique. Ces deux orateurs, qui parlaient à la fois en qualité d'anciens élèves, de collègues et d'amis du défunt n'ont certainement laissé dans l'ombre aucun trait essentiel de cette riche individualité.

Ils ont notamment relevé les grands services que Jérôme Franel a rendu à l'École polytechnique pendant les quatre ans durant lesquels il présida à ses destinées.

Ajoutons qu'il présida pendant six ans la Commission fédérale dite « de maturité » et fut pendant quatre décennies président d'honneur de la Société des étudiants romands, dont il resta jusqu'à l'heure de la retraite, comme l'a relevé le professeur Kollros, le guide et le conseiller. La popularité académique de Jérôme Franel n'était pas moins due au prestige de sa bonté et de sa serviabilité qu'à l'ascendant de son esprit¹.

BIBLIOGRAPHIE

Numéros spéciaux de la revue « Das Werk » sur l'Exposition nationale.

Les différents périodiques suisses ont consacré à l'Exposition de Zurich, chacun selon sa tendance, un ou plusieurs numéros spéciaux. Il était dans la ligne de conduite de *Das Werk* de donner un tableau complet des divers aspects esthétiques de la manifestation de cet été. La présentation de l'ouvrage est d'une qualité qui n'est pas pour nous surprendre.

Quelques paroles liminaires exposent les intentions de la rédaction : Elle a voulu dégager le caractère d'œuvre artistique collective de l'Exposition ; elle a voulu mettre en lumière cette collaboration féconde qui, pratiquée jusque dans les plus humbles détails, illustre à merveille la belle tradition qui fut toujours celle des deux associations dont *Das Werk* est l'organe : la Fédération des Architectes suisses et le Schweizer Werkbund.

L'ouvrage se limitera donc aux créations plastiques qui sont l'expression de ce travail en commun et c'est à la reproduction de celles-ci que sont consacrés les six magnifiques numéros spéciaux qui s'échelonnent au cours des six mois que dura l'Exposition. Les deux premiers numéros sont consacrés à l'architecture en général, aux vues d'ensemble. Le troisième comporte des photos des nombreux jardins de l'Exposition. Le quatrième, des reproductions des œuvres d'art plastique, le cinquième fait une large part au détail de la présentation et le sixième enfin est consacré aux intérieurs.

D'innombrables photographies (près de 400) se succèdent tout au long de ces cahiers sous forme de clichés monochromes

¹ Essentiel d'une notice parue dans le *Journal de Genève* du 10 décembre 1939, sous la signature *Ed. Bl.* (Réd.).

d'une très grande tenue dont plusieurs occupent une page entière. De tels témoignages se suffisent à eux-mêmes et les seuls textes qui interrompent cette belle série sont les rapides commentaires nécessaires à l'intelligence de l'image. Dès lors, le seul éclectisme qui présida au choix des reproductions peut rester matière à discussion. Devant l'extrême abondance des matières que représentaient les quelque cent bâtiments de l'Exposition, il n'était guère facile de faire une sélection parfaite. Celle-ci a su trouver le juste milieu entre l'arbitraire subjectif et le dosage systématique. Certes, certains sujets ont rencontré la faveur marquée de la rédaction et ce ne sont pas toujours ceux qui auraient eu la nôtre, mais il faut reconnaître que le fait de s'être attardé un peu à quelques ensembles, loin de donner de la monotonie à l'ouvrage ne fait qu'en accentuer le caractère d'objectivité. Le rythme des images et la progression croissante de l'intérêt qu'elles présentent, la variété sans outrance de la mise en pages, la mise en relief de certains détails essentiels, tout témoigne de la maîtrise de l'artiste qui composa cet ouvrage.

D'une manière générale les pages consacrées aux fragments, aux intérieurs, aux œuvres plastiques, nous semblent irréprochables, c'est peut-être dans les photos de jardins et de vues d'ensemble que nous retrouvons le moins le visage de l'Exposition. Le rôle important que la couleur y jouait aurait pu conduire à une sévérité plus grande dans le choix de ces photos. M. Peter Meyer ne nous en voudra pas si nous avouons avoir trouvé ces pages un peu grises.

Nous savons aussi que les revues romandes ont généralement limité leurs colonnes à la participation romande. *Das Werk* n'a pas voulu adopter la même attitude. Certaines œuvres d'artistes genevois, vaudois ou neuchâtelois figurent en bonne place. Si elles n'y sont pas plus nombreuses, c'est qu'à vrai dire il en fut de même à Zurich. Nous regrettons malgré tout de n'avoir pas trouvé dans ce « Livre d'or de l'Exposition » telle ou telle œuvre que nous avons particulièrement remarquée. N'en faisons toutefois pas un grief à la rédaction et reconnaissons que l'ouvrage, tel qu'il est, représente à merveille l'Exposition telle qu'elle a été, et surtout telle qu'elle a voulu être.

Par la cohérence des images qui s'y pressent, l'ouvrage a su faire ressortir la qualité de travail due à l'incessante collaboration des architectes avec les artistes et les décorateurs et montrer combien cette méthode se concilie avec l'esprit de haute probité professionnelle de nos artistes, aussi éloignés de l'imprécis et de l'à peu près qu'ennemis du colossal et du grandiloquent.

Nous ne pouvons mieux conclure qu'en faisant nôtres les conclusions inspirées à M. Peter Meyer par l'Exposition :

« L'Exposition est à la fois suisse et moderne, au meilleur sens de ces deux termes. Beaucoup d'artistes et d'architectes qui n'éprouvaient qu'animosité et répugnance pour le régionalisme en art ont compris, en collaborant à l'Exposition, la grande valeur de nos arts locaux.

» Et les cercles traditionalistes qui ne voyaient dans les tendances modernes en art que des menaces pour le caractère propre du pays, reconnaissent aujourd'hui combien ces idées, d'apparence étrangère, correspondent à la nature de notre peuple et sont aptes à dégager ce qui est nôtre. Ils voient également avec quel enthousiasme désintéressé l'art contemporain est prêt à faire avec eux œuvre commune.

» C'est pourquoi l'Exposition est beaucoup plus qu'un imposant déploiement de forces économiques, beaucoup plus aussi qu'une manifestation nationale organisée et exécutée avec une perfection surprenante : elle est devenue une expérience humaine d'une profondeur tout à fait inattendue ».

V.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZÜRICH.
Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique :

1139. Jeune *chimiste* (ingénieur ou technicien). Chimie inorganique. Petite usine de la branche céramique. Suisse centrale.

1141. *Technicien-mécanicien* diplômé, éventuellement *ingénieur*. Engins et appareils hydrauliques. Moteurs à explosion. Langues allemande et française. Age jusqu'à 32 ans. Suisse allemande.

1147. a) 2 *ingénieurs* ou *techniciens-électriciens* pour projets et calculs de lignes de transport d'énergie électrique à haute tension :

b) 1 *ingénieur* ou *technicien-électricien* pour projets et calculs de grandes stations de transformation (tension maximum : 200 000 volts) ;

c) 5 *dessinateurs techniques* pour l'élaboration de tableaux et d'installations de distribution.

Pour tous ces postes, longue pratique requise. Connaissance de la langue française. Importante entreprise d'électricité en France.

1151. a) 3 *chefs-monteurs électriciens*, 10 *monteurs-électriciens*. Pratique du montage de lignes de transport d'énergie électrique, montage de pylônes ;

b) 3 *monteurs*. Pratique du montage des tableaux de distribution et éventuellement des installations industrielles.

Connaissance de la langue française indispensable. Importante entreprise d'électricité en France.

1161. Jeune *ingénieur-mécanicien* diplômé disposant, de préférence, déjà de quelque pratique. Entrée au plus tôt. Fabrique de machines en Suisse orientale.

1155. Jeune *ingénieur-électricien*, ayant déjà, si possible, quelque pratique. Entrée au plus tôt. Suisse centrale.

1163. Jeune *technicien-électricien*. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros : de 1938 : 793. — De 1939 : 9, 405, 485, 1043, 1071, 1087, 1095, 1097, 1119, 1125.

Section bâtiment et génie civil :

1146. 4 *ingénieurs civils* ou *techniciens en génie civil*. Construction de chemins de fer en montagne, de tunnels et de ponts. Contrat de 3 ans, indemnité de voyage aller et retour, appointements en monnaie du pays dont 30 % en devises libres. Administration de chemins de fer en Orient. Offres de services sur feuille d'information pour courrier aérien du S. T. S.

1150. *Technicien en génie civil* pour travaux en galerie. Entreprise de Suisse orientale.

1154. a) 2 *géomètres* pour le piquetage des profils en long de lignes de transport d'énergie électrique à hautes tensions (pylônes en treillis métalliques).

b) quelques *conducteurs de travaux*. Fondation de pylônes et montage. Français indispensable ; connaissance de l'anglais ou de l'italien désirable. Importante entreprise électrique de France.

1158. *Technicien en génie civil* ou *géomètre* et *dessinateur en génie civil*. Exécution de plans topographiques. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

1160. Jeune *dessinateur en génie civil*. Suisse romande.

1162. *Technicien en charpentes métalliques* ou *technicien en béton armé*, éventuellement *dessinateur*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

1166. *Architecte* ou *technicien-architecte* diplômé pour la construction de bâtiments industriels et le montage de machines. Connaissance de 2 langues nationales. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

1168. *Ingénieur civil diplômé*. Béton armé. Bureau d'ingénieur de Zurich.

1174. *Ingénieur civil*. Constructions en béton armé, tunnels, de même :

technicien-architecte ou *dessinateur*. Béton armé. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

1176. *Architecte* diplômé ayant plusieurs années de pratique. Projets et devis, plans et détails d'exécution, direction de travaux, décomptes, etc. Contrat de 3 ans, indemnité de voyage aller et retour. Salaire en Livres sterling. Ministère des travaux publics d'un Etat de l'Asie centrale.

1182. *Dessinateur en génie civil*. Travaux hydrauliques. Voisinage de Zurich.

1180. *Ingénieur civil*. Projets et direction de travaux tels que ponts, barrages, routes. Contrat de 3 ans, indemnité de voyage aller et retour, appointements en Livres sterling. Ministère des travaux publics d'un Etat de l'Asie centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1939 : 654, 978, 1078, 1140.